



Pessac le 4 octobre 2013

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS
DES QUARTIERS ET COMITES DE
BIENFAISANCE ET FÊTES
Groupement déclaré sous le n°3240
Agréé protection de l'environnement

Siège social : Moulin de Noës
46 rue Laurenson 33600 PESSAC
✉ 17 avenue André Danglede
☎ 05 56 45 55 51

www.federation-quartiers-pessac.com

Courriel : federation@federation-quartiers-pessac.com

Monsieur le Maire de Pessac
MAIRIE DE PESSAC
Place de la 5^{ème} République
BP 40096
33604 PESSAC CEDEX

~~~~~

Objet : *Révision du PLU*  
Référence : Calendrier modifié de révision du PLU 3.1 de la CUB  
Pièces Jointes : Note de cadrage PLU 3.1 [FscqP-2013-22a]  
Note relative à la desserte de la zone aéroportuaire [FscqP-2013-21]  
Schéma global des liaisons structurantes gares train/tram/zone aéroportuaire

~~~~~

Monsieur le Maire,

Depuis deux ans la fédération des syndicats et comités de quartier a entrepris l'évaluation du PLU actuel et engagé des réflexions pour le futur PLU 3.1 de la CUB.

En 2012 l'ensemble des syndicats et comités de quartier ont été mis à contribution et le thème choisi de notre assemblée générale d'avril porta sur ce sujet.

Au cours du premier semestre 2013, nous avons poursuivi ces travaux tant au sein de notre fédération qu'en lien avec la Ville de Pessac, lors de commissions extra municipales, ou avec le Conseil de développement local (C2D Pessac).

L'échéancier de l'élaboration du PLU 3.1 ayant été modifié, il nous semblait utile de vous transmettre notre note de cadrage d'octobre 2013, point d'étape et base pour la poursuite des concertations avec les différents quartiers, en particulier concernant l'élaboration à venir des règlements.

En effet ces règlements sont déterminants pour traduire les principes posés, mais surtout pour prendre en compte un véritable urbanisme de projet faisant place à la concertation préalable sur l'évolution fine de la ville avec ses habitants et usagers.

Enfin, compte tenu de l'importance des futures liaisons radiales qui doivent assurer la cohérence territoriale du futur PLU, nous vous transmettons également une note relative à la *desserte de la zone aéroportuaire* et un *schéma global* intégrant ces liaisons structurantes de zones d'activités majeures - et donc d'emploi - de notre agglomération dont notre fédération rappelle le souhait d'une mise en œuvre prioritaire au niveau de la métropole bordelaise.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

D. LESTYNEK

Destinataire : cf. supra 1ex. (fdNotePLU13mairFscqP-2013-22a)

Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666